



Tables Communes
Restauration Publique
Ecoresponsable

Séance du COMITE SYNDICAL

Direction générale des services

du mardi 18 juin 2024

à 18 h 30

en visio conférence

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès verbal de la séance du 5 mars 2024 ;
- Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application de la délibération n°2024.07 du 23.01.2024, adoptée en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION :

1/ Communication :

1° - Rapport d'activité - exercice 2023

- En Information : point sur l'enquête de satisfaction -

2/ Intercommunalité :

2° - Convention de coopération Intercommunale entre le Syrec et Tables Communes

3° - Retrait de la délibération n° 2022-58 du 6 décembre 2022, portant sur la Répartition des charges entre le Syndicat et les membres en cas de retrait de ces derniers.

4° - Transfert de la compétence optionnelle « fourniture du pain » par la commune d'Ivry-Sur-Seine, à Tables Communes.

5° - Retrait de la commune d'Arcueil : convention relative aux conditions financières et patrimoniales du retrait.

6° - Retrait de la commune d'Aubervilliers : saisine du Préfet

7° - Complément des délégations du Comité au Président : pour autoriser le renouvellement des adhésions aux associations dont le syndicat est membre, pour demander l'attribution de subventions dans la limite des projets inscrits au budget, et pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

3/ Groupement de commandes « Synergies Communes » :

8° - Note commune :

- Avenant n°1 à la Convention constitutive du groupement de commandes « Synergies Communes » dont Tables Communes est coordonnateur.
- Création de tarifs forfaitaires au groupement de commandes « Synergies Communes ».

.../...

3/ Points RH :

- 09° - Modulation de l'Organigramme
- 10° - Modification du tableau des emplois.
- 11° - Actualisation du Règlement Intérieur de l'Etablissement.
- 12° - Protection sociale complémentaire – risque prévoyance et santé : participation à la mise en concurrence du CIG de la Petite Couronne.

4/ Points Finances :

- 13° - Constat de concordance du Compte de gestion du comptable pour l'exercice 2023.
- 14° - Compte Administratif de l'année 2023.
- 15° - Affectation du Résultat 2023 et Budget supplémentaire 2024 valant DM.
- 16° - Adhésion au contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne AGORASTORE.
- 17° - Lancement de l'opération de construction de la nouvelle cuisine centrale de Tables Communes - Détermination de la procédure mise en œuvre – Désignation des membres du Jury.

POINTS D'INFORMATION:

- Arrêté interpréfectoral DCL N° 2024-0862 du 15 avril 2024, fixant les conditions financières et patrimoniales du retrait de la commune de **Roissy-en-Brie** du syndicat de communes dénommé « Tables communes » (ex-Siresco).
- Arrêté interpréfectoral DCL N°2024-0156 du 1^{er} février 2024, fixant les conditions financières et patrimoniales du retrait de la commune de **Champigny-sur-Marne** du syndicat de communes dénommé « Tables communes » (ex-Siresco).

fait à Bobigny, le 11 JUIN 2024
Date de la Convocation : 11 juin 2024
Affichage le : 12.06.2024

Le Directeur Général des Services



Frédéric SOUCHET